

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 12 avril 2024

D2024-27 Désignation des
membres de la CAO

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
23	22	23

Vote POUR	23
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Date de la Convocation

8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTHET, Maire par Intérim.

Présents:

Jean-Claude ARNAUD, Michel BERTHET, Federico BIANCHINO, Cyrille BOUCHY, Marina BROSSETTE, Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Françoise CURAILLAT, DE OLIVEIRA LEONES Ludivine, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Patrice DUPONT, Marjolaine FRANÇAIS DUMONT, Fabienne FARGEOT MENEZES, Annick GUYON, Ludovic MORAND, Jean-Luc PAQUELIER, Patrice PERNOT, Coralie SANGOY, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT.

Absents:

Claire DE CROMBRUGGHE

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

La liste déposée est la suivante :

Membres titulaires :

- Jean-Luc PAQUELIER
- Annick GUYON
- Jean-Claude ARNAUD

Membres suppléants :

- Françoise CURAILLAT
- Valentin CARRERAS
- Coralie SANGOY

Il a été procédé au vote pour une élection à scrutin public. La décision de voter à scrutin public a été retenue à l'unanimité.

Les résultats sont les suivants :

Membres titulaires :

- Jean-Luc PAQUELIER
- Annick GUYON
- Jean-Claude ARNAUD

Membres suppléants :

- Françoise CURAILLAT
- Valentin CARRERAS
- Coralie SANGOY

Le secrétaire de séance
Coralie SANGOY



Le Maire
Michel BERTHET

Acte télétransmis au contrôle de légalité
le 18.04.24.....

Acte contresigné le 18.04.24

Le Maire,

